

# Santé•Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 15 janvier 2025 | #

## EDITO

*La promotion de la santé, comme toute démarche de santé publique, n'est jamais isolée des enjeux globaux de la société dans laquelle elle se pense. Chaque action de promotion de la santé peut ouvrir la voie à des changements sociaux, et à l'inverse chaque acquis social favorise la promotion de la santé.*

*Le programme EVARS est la traduction la plus magistrale de cette intrication.*

*S'il se déploie aujourd'hui, c'est parce que les acteurs de la promotion de la santé et ceux de l'éducation se sont retrouvés, ont co-construit. S'il se déploie, c'est parce que la demande des parents, des enseignants, de l'ensemble des intervenants, a pu battre en brèche les craintes et les obscurantismes.*

*Et à l'inverse, parce que EVARS se déploie, les actions que mènent les professionnels de santé publique peuvent s'ancrer dans une logique plus profonde, plus transformatrice.*

*Ce numéro de SantéEnsemble ne concerne pas seulement les parents, les enseignants ou les acteurs de santé publique: il concerne tous ceux qui s'intéressent au droit de chacun à une vie plus épanouie.*

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

## LE THÈME DE LA SEMAINE

### ● Le programme EVARS : une nécessité pour les enjeux de santé publique ●

► Le programme EVARS : Education à la Vie Affective, Relationnelle, et (Sexuelle qu'à partir du collège) est généralisé depuis septembre dernier.

Cette mise en œuvre part du constat que la santé des élèves, soit leur bien-être physique, mental et social, est centrale pour qu'ils grandissent et réussissent à l'école, et qu'il faut pour cela que l'établissement scolaire soit attentif à leurs besoins physiques et psychologiques (comme se sentir en sécurité, avoir confiance en soi, pouvoir s'épanouir).

Les [programmes des compétences psycho-sociales](#) sont par ailleurs un premier apport dans la construction de la santé des enfants et des jeunes.

Ce programme EVARS représente un enjeu essentiel de santé publique compte tenu [des derniers rapports sur les difficultés des jeunes](#) et vient également agir comme un premier pas vers la reconnaissance et la lutte contre les violences sexuelles sur les enfants.

En effet, ce programme, adapté pour chaque classe d'âge, est l'occasion d'évoquer avec des termes appropriés, les notions d'intimité, de rapport à soi et aux autres, de rapport au corps, et de consentement.

Avec 160 000 enfants victimes de violence chaque année ([chiffres du rapport 2023 de la CIIVISE](#)) il paraît urgent que les acteurs de l'éducation et de la santé accordent à cette souffrance aux multiples conséquences sur la vie des individus une réponse appropriée. **En ce sens, affirmer que l'Ecole porte un rôle essentiel dans l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est un premier jalon vers la prévention de ces violences.**



Le programme généralisé cette année ne relève donc plus seulement d'un cours de biologie mais inclut aussi les émotions, les relations aux autres, le respect d'autrui, et les choix et les droits de chacun. Il peut aider les jeunes à construire des relations saines et éclairées, et joue un rôle important pour prévenir les risques pour la santé.

L'EVARS s'appuie sur les droits fondamentaux : droit à l'information, à la protection et au respect du corps. Elle aide à combattre la désinformation et les discours qui remettent en cause ces droits. Elle contribue également à une société plus égalitaire, en luttant contre les stéréotypes de genre. Dans les établissements, elle participe à un climat plus serein, plus respectueux, et donc plus favorable aux apprentissages.

## Ils racontent

### CRIPS IDF : « Un dialogue sincère pour expliquer que ce programme vise avant tout à protéger les enfants pour en faire des êtres responsables et épanouis dans leurs relations »

Fanny Gaucher, chargée de mission, Crips Ile-de-France

Jihenne Tliba, chargée de mission, Crips Ile-de-France

#### ■ Que fait le CRIPS en faveur de l'EVARS ?

« Le Crips Ile-de-France mène des actions autour de la vie affective et sexuelle et notamment auprès des jeunes en milieu scolaire depuis 1991.

Historiquement centrées sur les questions liées au VIH/sida, nous nous sommes adaptés au fil du temps aux besoins des jeunes en élargissant cette thématique à l'ensemble des enjeux relevant de la santé sexuelle : l'égalité entre les femmes et les hommes, les orientations sexuelles, le consentement, les relations affectives, etc.

Depuis une trentaine d'années, nous intervenons donc dans les lycées, collèges et CFA franciliens mais aussi auprès de publics vulnérables.

Le Crips Ile-de-France intervient également dans la formation et l'accompagnement des professionnels dans la mise en place de leurs actions de terrain.

Historiquement centrées sur les questions liées au VIH/sida, nous nous sommes adaptés au fil du temps aux besoins des jeunes en élargissant cette thématique à l'ensemble des enjeux relevant de la santé sexuelle : l'égalité entre les femmes et les hommes, les orientations sexuelles, le consentement, les relations affectives, etc.

Depuis une trentaine d'années, nous intervenons donc dans les lycées, collèges et CFA franciliens mais aussi auprès de publics vulnérables.

Le Crips Ile-de-France intervient également dans la formation et l'accompagnement des professionnels dans la mise en place de leurs actions de terrain.

Nous sommes régulièrement sollicités pour notre expertise sur la posture à adopter en animation et diffusons un grand nombre d'outils d'animation, disponibles sur notre site internet. Pour le milieu scolaire, il nous semblait important de permettre une plus grande autonomie des établissements dans la mise en place d'actions en éducation à la sexualité, ainsi nous avons rédigé un guide intitulé « **Paroles de pros** » réunissant une grande part de notre expérience

([https://www.lecrips-idf.net/le-crips-idf/actualites/paroles-de-pros-un-guide-pour-accompagner-les-equipes-educatives-dans\).](https://www.lecrips-idf.net/le-crips-idf/actualites/paroles-de-pros-un-guide-pour-accompagner-les-equipes-educatives-dans).)



#### ■ Sur qui vous appuyez-vous pour mener ces actions ?

« Concernant nos partenaires, la Conseil régional d'Ile-de-France est notre principal financeur. La mairie de Paris soutient également certaines de nos actions dans les collèges parisiens. Par ailleurs, les Cités éducatives financent des programmes et actions que nous adaptons selon leurs besoins.

Notre principal partenaire opérationnel reste l'Education nationale dont l'engagement varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements ont des projets solides, intégrant notre action dans leur projet d'établissement, avec le soutien d'une communauté éducative investie. D'autres, en revanche, peinent à gérer ces sujets et font davantage appel à des partenaires externes pour organiser ces actions.

**Nous travaillons aussi avec les parents, les toucher reste compliqué, alors nous leur proposons des séances explicatives pour leur montrer leur rôle dans l'éducation à la sexualité : comment accueillir la parole de leur enfant, éviter les jugements, etc.**

Aujourd'hui, on sent que les fédérations de parents d'élèves soutiennent le programme EVARS. Autrefois, certains parents le contestaient, mais ils semblent ne plus vouloir revivre ces débats. Il reste beaucoup à faire en termes de

plaidoyer pour contrer les fake news, les idées reçues, et les peurs que certains parents peuvent avoir, et qui sont légitimes.

**Il faut vraiment instaurer un dialogue sincère pour expliquer que ce programme vise avant tout à protéger les enfants. »**

#### ■ Qu'en est-il du programme adopté récemment ?

« Nous saluons cette récente initiative qui vise à appliquer l'obligation de trois séances d'EVARS à chaque niveau de classe. Le programme EVARS, repose sur l'idée que ce soient les personnels de l'Éducation nationale eux-mêmes qui animent les séances, surtout dans le premier degré — donc à l'école maternelle et primaire. C'est une très bonne nouvelle. Toutefois, le défi reste important : ces actions ne peuvent réussir que si les personnes qui les portent sont volontaires et formées. C'est donc un gros challenge pour l'Éducation nationale, il faudra s'assurer que ces professionnels adoptent une posture adéquate, maîtrisent les thématiques et soient en mesure de recueillir la parole des jeunes pour les orienter au mieux.

Nous avons parfois le sentiment que ceux qui ont porté ces enjeux depuis des années — notamment les associations — sont quelque peu mis de côté dans ce nouveau programme. Sur des questions complexes comme les violences, il est illusoire de penser que les enseignants deviendront animateurs du jour au lendemain, sans l'appui de professionnels médico-sociaux ou associatifs.

**Depuis des années, nous formons notre équipe avec rigueur : formations initiales, continues, échanges de pratiques, culture commune.** Sans réelle formation nous risquons de passer à côté des enjeux et de ne pas être à la hauteur face aux jeunes. Ces séances ne sont pas des cours classiques : il s'agit d'une démarche participative, positive, qui fait appel au débat. Ce sont des techniques qui s'apprennent et pour lesquelles il faut être bien préparé. C'est notre point fort et nous sommes prêts à en faire bénéficier l'Education nationale. » ■

---

### « Le programme EVAR/ EVARS, encore un réel besoin de pédagogie »

*Laetitia Puertas - Chargée de projet et de formation à l'association « Dans le genre Egales »*

► « Je suis chargée de projet et de formation au sein de l'association [« Dans le genre Egales »](#) où nous travaillons depuis plus de 20 ans sur les questions d'égalité filles-garçons et de prévention des violences sexistes et sexuelles, principalement à travers des actions de sensibilisation.

Nos missions consistent à sensibiliser à l'égalité enfants, jeunes et adultes, former la communauté éducative et responsabiliser face aux violences sexistes et sexuelles (VSS).

Nous proposons des ateliers adaptés à chaque public. Nous intervenons dès l'école maternelle avec un spectacle de sensibilisation **“Les Marionnettes de l'égalité”** à destination des 3-8 ans et un atelier **« Grandir sans clichés »** à destination des enfants en école primaire de 8 à 12 ans. Au collège, on propose plusieurs formats, des ateliers de déconstruction des stéréotypes, sur le cyber sexe, les écrans, ...

À partir de la 4e, on travaille plus précisément sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (ÉVARS).

Sur le volet formation, on accompagne les équipes pédagogiques et d'animation et des étudiants en travail social pour les sensibiliser à une pédagogie égalitaire et permettre des temps de réflexion sur l'égalité dans les pratiques professionnelles.

Nous avons commencé par créer des outils périscolaires auprès des jeunes de 12 à 25 ans, puis progressivement, nous avons élargi nos actions vers les plus jeunes pour sensibiliser aux questions d'égalité avant le collège.



Nous répondons aussi à des besoins spécifiques du terrain : des structures publiques, des établissements scolaires, des collectivités, ou encore des structures jeunesse qui nous interpellent pour proposer des formats de sensibilisation adaptés.

Par exemple, en 2016, à la demande du ministère de la Justice, nous avons proposé des stages de responsabilisation à destination d'auteurs de violences conjugales.

Notre travail s'inscrit dans le cadre des programmes officiels et est encadré par un agrément du Ministère de l'Education Nationale, notamment l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité qui est obligatoire depuis 2001. Ce programme est essentiel : il traite du vivre ensemble, du respect des corps, et, à partir de la 4e, de la santé sexuelle et de la prévention.

**Les enfants ne reçoivent pas tous la même information, alors même que les besoins sont immenses. Notre rôle est donc de pallier ces manques, et de soutenir les établissements. »**

## ■ L'évolution du programme de l'EVARS ■

« Sur le terrain, les actions d'éducation à l'égalité, aux émotions ou à la vie affective sont encore largement dépendantes de financements publics et de la volonté des établissements.

Nous nous appuyons souvent sur des subventions locales, régionales ou préfectorales, en particulier via les services « égalité femmes-hommes ».

Avant 2010, même le mot « stéréotype » était absent des discours institutionnels.

C'est seulement après le débat sur le mariage pour tous et l'émergence des études de genre que les choses ont commencé à évoluer.

Mais cette avancée a suscité des résistances. Une frange réactionnaire a rapidement déplacé ses combats vers l'école publique, accusée de promouvoir une soi-disant « théorie du genre ». Ce climat pèse encore aujourd'hui sur la mise en place de programmes comme l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) en maternelle et primaire et l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) à partir du collège.

**Nous nous sommes rendus compte récemment qu'il y a beaucoup d'inquiétudes chez les parents, parfois liées à de la désinformation notamment via les réseaux sociaux. Nous organisons alors par exemple des cafés-parents ou des spectacles parents-enfants suivis de discussions, afin d'expliquer notre démarche et éviter tout malentendu.**

On est encore sollicités pour expliquer ce qu'on fait, clarifier les termes. Il y a un vrai besoin de pédagogie.

Certains parents se montrent réticents à la participation de leurs enfants aux ateliers EVAR/EVARS.

Dans ces cas-là, l'établissement peut rappeler que c'est un enseignement obligatoire.

Certains établissements privés, y compris catholiques, ont aussi commencé à s'impliquer, souvent à la suite de scandales ou d'une prise de conscience.

Enfin, la question du plaidoyer reste cruciale, il faut mieux communiquer, rassurer, former — y compris et surtout pour les parents — pour éviter les malentendus.

Ces espaces de dialogue doivent aussi devenir des espaces partagés entre parents, enfants et communauté éducative pour parler ouvertement et sans jugement. Il faut que les familles comprennent qu'on parle de respect, de vivre ensemble, de santé et de prévention.

**L'enjeu est désormais d'intégrer durablement ces thématiques dans l'école publique, au croisement de la santé, du bien-être, et de la lutte contre les violences.**

Beaucoup d'enseignant.es ne sont pas formés, certains ignorent même que c'est obligatoire.

Ils n'ont pas forcément les repères, et les bons mots.

**Il faut développer une culture commune sur ces enjeux, sinon on restera dans « l'à-peu-près ».**

**Il y a un enjeu autour des mots. On ne peut pas tout dire n'importe comment.**

Par exemple, on ne parle pas de « consentement » en maternelle, c'est trop connoté pour certains parents. On va évoquer plutôt le respect des limites corporelles. Il faut que cela soit clair et cohérent.

Les associations savent comment faire, avec l'expérience, les supports, et les outils.

Ce programme est une base, mais il faut construire dessus, et solidement. Et surtout, ne pas oublier que ce travail, on le fait pour les enfants, car eux, ils sont prêts. » ■

---

**Mission Inspection de l'académie de Versailles : « La nouveauté est que ce programme EVARS propose des contenus clairs, explicites, scientifiquement fondés et adaptés à chaque âge »**

Carole Buisson – inspectrice de SVT et référente académique « Ecole promotrice de santé »

Cécile Dekeuwer Chargée de mission d'inspection en SVT et co-pilote sur les dossiers « Ecole promotrice de santé » et en charge des dispositifs de déploiement du nouveau programme EVARS



► « Nous portons des missions transversales à l'échelle académique dans le cadre de l'École promotrice de santé et de bien-être, incluant l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). À ce titre, nous accompagnons

l'ensemble des établissements de l'académie et coordonnons notre action avec le pôle des politiques éducatives et partenariales du rectorat de Versailles.

Notre travail s'articule étroitement avec le pôle formation : nous pilotons un groupe de formateurs et formatrices chargé de concevoir les dispositifs de formation en EVARS, en lien avec l'École académique de formation continue. Nous élaborons une architecture de formation structurée en modules, ensuite animés par nos formatrices auprès des intervenants, selon différents niveaux d'accompagnement.

Parallèlement, nous intervenons auprès des chefs d'établissement dans le cadre de notre groupe de pilotage, en organisant des webinaires à leur intention et en mettant à disposition des ressources dédiées sur le site académique.

■ **Mise en œuvre du programme par rapport aux années précédentes :**

Depuis la loi de 2001, un groupe de formateurs et formatrices en éducation à la sexualité existe dans l'académie. Cependant, l'arrivée du nouveau projet de programme a accéléré le processus. Nous avons anticipé les besoins en lançant une campagne de recrutement, restructuré le groupe de formation, et réfléchi en amont à des dispositifs adaptés.

Grâce à une cartographie précise des actions, nous avons pu analyser les demandes et les volumes de formation sur les territoires. Nous avons ensuite participé au Plan National de Formation (PNF) de la DGESCO et élaboré une feuille de route académique validée par Monsieur le Recteur. Cette feuille de route guide nos actions auprès des corps d'inspection, chefs d'établissement, personnels en établissement dont les enseignants.

Notre objectif est de garantir la qualité des formations, ce qui explique la durée conséquente du parcours pour devenir formateur d'intervenants. Ce parcours comprend une formation initiale, des interventions devant élèves, un accompagnement en observation en binôme, puis une formation spécifique de formateurs sur cinq jours. Ces exigences permettent d'assurer un haut niveau de qualité.

Les séances d'EVARS étaient déjà obligatoires, mais la véritable nouveauté réside dans ce programme écrit, qui propose des contenus clairs, explicites, spirataires, scientifiquement fondés et adaptés à chaque âge. Ce programme favorise aussi une approche pluridisciplinaire, alors que jusqu'à présent, ces séances étaient souvent assurées par un binôme infirmière / professeur de SVT. **Désormais, l'ensemble des disciplines peut être impliqué dans la mise en œuvre des séances EVARS.**

Concernant notre rôle dans le travail avec les intervenants extérieurs, la circulaire de février 2025 fixe un nouveau cadre. Deux chantiers y sont soulignés : d'une part, encourager les associations à demander un agrément académique, et d'autre part, retravailler les contenus des interventions pour renforcer la responsabilité pédagogique des enseignants. Dans le second degré, les séances peuvent s'appuyer sur des intervenants extérieurs sous réserve d'un contrôle strict et d'une co-construction avec les partenaires.

Nous faisons partie de la commission académique chargée de délivrer ces agréments.

■ **La feuille de route établie par le recteur donne des indications sur la mise en œuvre. Existe-t-il des différences selon les rectorats ?**

« Oui, chaque académie dispose de sa propre feuille de route pour le déploiement et les plans d'action au niveau académique. Certaines décisions prises dans notre académie peuvent différer de celles d'autres académies. À Versailles, nous sommes une académie de formation reconnue, pas uniquement pour l'EVARS, et nous bénéficions d'une école académique de formation qui nous accompagne avec des moyens conséquents. Cela nous permet de déployer un large éventail de dispositifs de formation.

Le contenu des programmes est produit par le conseil supérieur des programmes et voté en conseil supérieur de l'éducation et publié au bulletin officiel. Mais leur mise en œuvre connaît des variantes d'une académie à l'autre. Par exemple (il se peut que cela soit aussi le cas dans d'autres académies...), nous avons diffusé une lettre commune signée par des inspecteurs de différentes disciplines à destination de tous les enseignants, et un webinaire est en préparation.

■ **Ce programme est-il désormais porté par toutes les disciplines, alors qu'auparavant il était circonscrit à la médecine scolaire et aux SVT ?**

« Effectivement, auparavant, ce programme était souvent pris en charge par l'infirmière scolaire et le professeur de SVT. En l'absence de contenu clair, le professeur de SVT avait naturellement tendance à l'aborder via le champ biologique.

La lecture du nouveau programme révèle clairement des liens avec d'autres disciplines, et les enseignants le constatent en le découvrant. C'est cette pluridisciplinarité qui fait toute la différence.

Le contenu, validé par des experts et adapté à l'âge des élèves, élimine toute ambiguïté.

■ **Y a-t-il des difficultés dans la mise en œuvre ?**

« Ce programme a été adopté à l'unanimité, c'est un enseignement consensuel, accessible aux familles en libre consultation. Il repose sur des connaissances scientifiquement validées et adaptées à chaque tranche d'âge. Au niveau académique, un protocole de gestion des contestations a été mis en place, notamment pour répondre aux familles, comme il s'agit désormais d'un enseignement officiel, les contestations relèvent du cadre de l'enseignement. Dans les établissements, les chefs d'établissements sont appuyés par une cellule académique dédiée qui prend en charge toutes les contestations. La majorité des situations se résolvent par le dialogue et l'explication. Les contestations plus complexes peuvent parfois venir de collectifs associatifs, mais celles-ci sont également gérées par l'académie. Nous accompagnons les établissements pour intégrer ces séances dans une démarche positive, en les inscrivant dans un projet plus global autour de l'égalité filles/garçons, du développement durable, et du bien-être. »

#### ■ **Comment le programme est-il adapté à l'âge des élèves ?**

En maternelle et en primaire, le programme s'intitule « Éducation à la vie affective et relationnelle » (EVAR), sans la dimension sexuelle (S). Il s'agit d'une progression très graduelle.

Nous participons également au groupe de travail co-éducation avec des groupes de parents, et depuis l'an dernier, nous réfléchissons à des outils permettant aux établissements de mieux informer les familles.

La DGESCO a déjà produit plusieurs flyers destinés aux familles, et nous travaillons à identifier d'autres leviers afin de favoriser le dialogue avec les familles.

Parmi ces initiatives il serait possible d'envisager des cafés-débats avec les parents, incluant des mises en situation et des jeux basés sur des idées reçues. L'objectif est de déconstruire les fausses informations grâce à des données scientifiques, afin de rassurer et favoriser l'adhésion des familles. » ■

## VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- ▶ Retrouvez [l'intégralité du programme EVARS ici !](#)

 Agence régionale de santé Ile-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)